

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL  
COMTÉ DE LAVIOLETTE - SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 11 DÉCEMBRE 2023**

Séance extraordinaire tenue le 11<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023 à 18 h 30 à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Seize (16) personnes assistent à cette assemblée.

Sont présents monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, madame Marylène Ménard, conseillère, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et monsieur Clément Pratte, conseiller, formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Martin Chaput est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Un avis de convocation a été signifié par courriel à chacun des membres du conseil municipal le 1<sup>er</sup> décembre 2023 entre 11h et 12h attestant qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité était convoquée par monsieur Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier, pour être tenue le 11<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023 à 18 h 30 heures et qu'il y serait pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1- Adoption du budget pour l'année 2024
- 2- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024  
2023-12-179**

Il est proposé par madame Marylène Ménard, appuyé par monsieur Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité :

- que le budget équilibré de 9 688 200 \$ pour l'année 2024 soit adopté tel que détaillé ci-dessous :

<b>REVENUS</b>	
Taxes générales	3 530 870 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette	1 126 505 \$
Taxes de secteur	144 640 \$
Taxe d'aqueduc	722 735 \$
Taxe d'ordures	648 835 \$
Taxe des matières organiques	324 265 \$
Taxe de récupération	226 320 \$
Taxe vidange des installations septiques	440 980 \$
Centres d'urgences 9-1-1	30 000 \$
Compensation de taxes	91 895 \$
Autres revenus de sources locales	963 910 \$
Transferts	1 189 375 \$
Affectations	247 870 \$

<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>9 688 200 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	1 445 380 \$
Sécurité publique	1 077 875 \$
Transport routier	1 571 590 \$
Hygiène du milieu	2 485 280 \$
Santé et bien-être	26 500 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	181 545 \$
Loisirs et culture	1 498 740 \$
Frais de financement (intérêts)	460 140 \$
Frais de financement (capital)	941 150 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>9 688 200 \$</b>

- que le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à verser les subventions aux organismes sans but lucratif, tel que les sommes prévues au poste budgétaire 02-110-00-970 du budget pour l'année 2024 adopté par le conseil municipal, aux organismes ayant préalablement adressé une demande à la Municipalité ou se trouvant dans la liste de subventions approuvée par le conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024, 2025 ET 2026  
2023-12-180**

**Immobilisations 2024**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 2 090 290,00 \$ sont prévus pour 2024.

Ces projets sont :

Abattage et remplacement de frênes (20)	10 500 \$
Ajout de prises électriques extérieures - salle paroissiale	1 050 \$
Amélioration de la cuisine et du rangement - PSC	5 340 \$
Aménagement van aqueduc	2 000 \$
Benne 14 pieds dix-roues	75 000 \$
Caméras de surveillance - CML skatepark	5 600 \$
Compteur de point - terrain de pétanque CML	3 300 \$
Drainage du contour du terrain de soccer – CML	60 000 \$
Éclairage de scène (2)	1 275 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	8 000 \$
Entretien préventif réseau d'aqueduc	35 900 \$
Équipements pour le service d'entretien, parcs et espaces verts	11 450 \$
Équipements pour le service des travaux publics	17 800 \$
Équipements pour le service incendie	6 500 \$
Habillement pompiers (bunkers, bottes et casques)	24 505 \$
Immobilisations dans les parcs	12 750 \$
Ingénierie	50 000 \$
Installation de compteurs d'eau municipaux (4)	18 500 \$
Installation électrique pour génératrice – caserne	7 350 \$

Mobiliers de bureau	5 000 \$
Pancarte - rue de l'Hôtel-de-Ville	1 550 \$
Pavage de la cour avant du garage municipal	80 000 \$
Pavage de la rue du Parc-Industriel (phase 2 et 3)	403 200 \$
Pulvérisation de pavage et rechargement de la route Lamothe	50 300 \$
Réaménagement des bureaux à l'étage et au rez-de-chaussée - hôtel de ville	33 300 \$
Réaménagement des équipements des véhicules incendie	3 000 \$
Réfection de la patinoire du centre Jacques-Gauthier	215 000 \$
Réfection de pavage rang Saint-Flavien	81 000 \$
Réfection de pavage rang Saint-Louis Est	137 700 \$
Réfection de traverses de rues	15 000 \$
Réfrigérateur commercial deux portes - centre municipal des loisirs	4 100 \$
Remise en forme de la piste cyclable	52 500 \$
Sabler et peindre châssis de camion dix-roues	12 000 \$
Sabler et peindre véhicule du service d'entretien, parcs et espaces verts	14 000 \$
Serrure de porte électrique pour toilette - cabane #1 CJG	1 650 \$
Serrure de porte électrique pour toilette - halte cycliste	1 050 \$
Structure avec toile d'ombrage - terrain de pétanque CML	5 300 \$
Système d'alarme et serrure de porte électrique pour toilette - CML tennis	3 820 \$
Système de télémétrie	170 000 \$
Tracteur à gazon	35 000 \$
Tracteur avec faucheuse	409 000 \$

### **Immobilisations 2025**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 4 444 000,00 \$ sont prévus pour 2025.

Ces projets sont :

Achat et installation de purges (6)	20 000 \$
Agrandissement du centre municipal des loisirs (S)	850 000 \$
Changement de conduites en ciment-amiante	700 000 \$
Contrôle épandage automatique et GPS (2 camions)	9 000 \$
Dix-roues avec équipement à neige	450 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	8 000 \$
Émondage rang Saint-Flavien	12 000 \$
Émondage rue Principale	7 000 \$
Équipements incendie	8 000 \$
Gratte pour chargeur sur roues	50 000 \$
Immobilisations dans les parcs	9 000 \$
Ingénierie	50 000 \$
Installation de compteurs d'eau municipaux (3)	15 000 \$
Logiciel mécanique	55 000 \$
Parc à chiens	40 000 \$
Pavage	1 000 000 \$
Pavillon d'accueil - La Gabelle	120 000 \$
Puisards Gelinite	20 000 \$
Rechargement rang St-Pierre	24 000 \$
Réfection de pavage rue de l'Église	335 000 \$
Sabler et peindre boîte de camion et châssis de camion dix-roues	30 000 \$

Site internet	30 000 \$
Surdimensionnement aqueduc (protection incendie)	450 000 \$
Véhicule service d'entretien, parcs et espaces verts	76 000 \$
Véhicule service des travaux publics	76 000 \$

### **Immobilisations 2026**

Des projets d'immobilisations d'une valeur totale de 3 780 000 \$ sont prévus pour 2026.

Ces projets sont :

Achat et installation de purges (6)	20 000 \$
Aménagement des dômes	100 000 \$
Balai mécanique	280 000 \$
Changement de conduites en ciment-amiante	700 000 \$
Compteurs d'eau Parc-Industriel et grand consommateur	35 000 \$
Éclairage public - ajouts de nouvelles lumières	8 000 \$
Équipements incendie	8 000 \$
Immobilisations dans les parcs	9 000 \$
Ingénierie	50 000 \$
Pavage	1 000 000 \$
Projet piste cyclable (S)	600 000 \$
Puisards Gelinite	20 000 \$
Surdimensionnement aqueduc (protection incendie)	450 000 \$
Terrain de soccer	500 000 \$

Il est proposé par monsieur Daniel Duchemin, appuyé par madame Julie Régis et résolu à l'unanimité que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des citoyens s'adressent au conseil municipal relativement à certains sujets et ils reçoivent des réponses à leurs questions.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE 2023-12-181**

Il est proposé par madame Julie Régis, appuyé par monsieur Daniel Duchemin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 19h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

S/ \_\_\_\_\_ S/ \_\_\_\_\_  
Maire Directeur général et greffier-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

S/ \_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_